

Gouverner par ordonnances : La CGT prend ses responsabilités

Bien qu'il n'ait recueilli que 24% des votants (15% des inscrits) à l'élection présidentielle et que plus de 50% des électeurs ont utilisé son bulletin de vote pour d'abord faire barrage à l'extrême droite, le Président Macron et sa nouvelle majorité ont décidé, au pas de charge et sur ordonnances, de dévaster plus d'un siècle de construction du droit du travail hautement conquis par des générations de travailleurs et de syndicalistes en lutte !

L'expérience et l'histoire nous ont toujours démontré que les attaques menées contre le code du travail se transportaient systématiquement sur notre statut de la fonction publique.

La CGT Pénitentiaire dénonce un dialogue social « pipé » d'avance. La méthode mise en place est méprisante pour l'ensemble des partenaires sociaux. Nous découvrons le contenu de ces futures réformes par la presse alors que des réunions bilatérales avaient eu lieu en amont dans le plus grand silence.

La CGT Pénitentiaire appelle l'ensemble des personnels à une journée de mobilisation **le 12 septembre 2017** contre la réforme du Code du Travail par ordonnance, pour la défense et la conquête de droits nouveaux, pour la solidarité et le progrès social.

Nous entendons également dénoncer cette pitoyable mise en scène qui a eu lieu lors de la remise du rapport de la cour des comptes au Premier Ministre la semaine dernière. La situation (huit milliards de déficit supplémentaires) était connue de tous les candidats à la présidence de la république depuis le mois d'octobre 2016.

Utiliser ces préconisations pour annoncer que les engagements de campagne ne pourront pas être tenus est totalement scandaleux !!!

La CGT Pénitentiaire n'accepte pas que les agents de la fonction publique soient une nouvelle fois la cible de ces politiques d'austérité par ces remises en causes :

- Gel de la valeur du point d'indice ;
- Suppression du supplément familial de traitement ;
- Deux départs à la retraite sur trois non remplacés dans la fonction publique de l'Etat et un sur trois dans la fonction publique hospitalière et territoriale ;
- Baisse du nombre de promotion et freins au déroulement de carrières ;
- Accroissement des primes versées au mérite ;
- Suppression de la vie chère « la sur-rémunération des fonctionnaires Outre-mer ».

C'est dans ce contexte et devant la gravité de la situation que **la CGT Pénitentiaire** a décidé de multiplier les initiatives et actions durant l'été, en insistant sur le caractère intersyndical. Toutes les conditions devront être prises et les leviers d'action activés pour que ce premier rendez-vous soit une réussite pour la défense de nos droits.

**Face à la violence des attaques menées,
nous serons dans la rue le 12 septembre 2017.**

Montreuil, le 10 Février 2017.